

## La physique-chimie

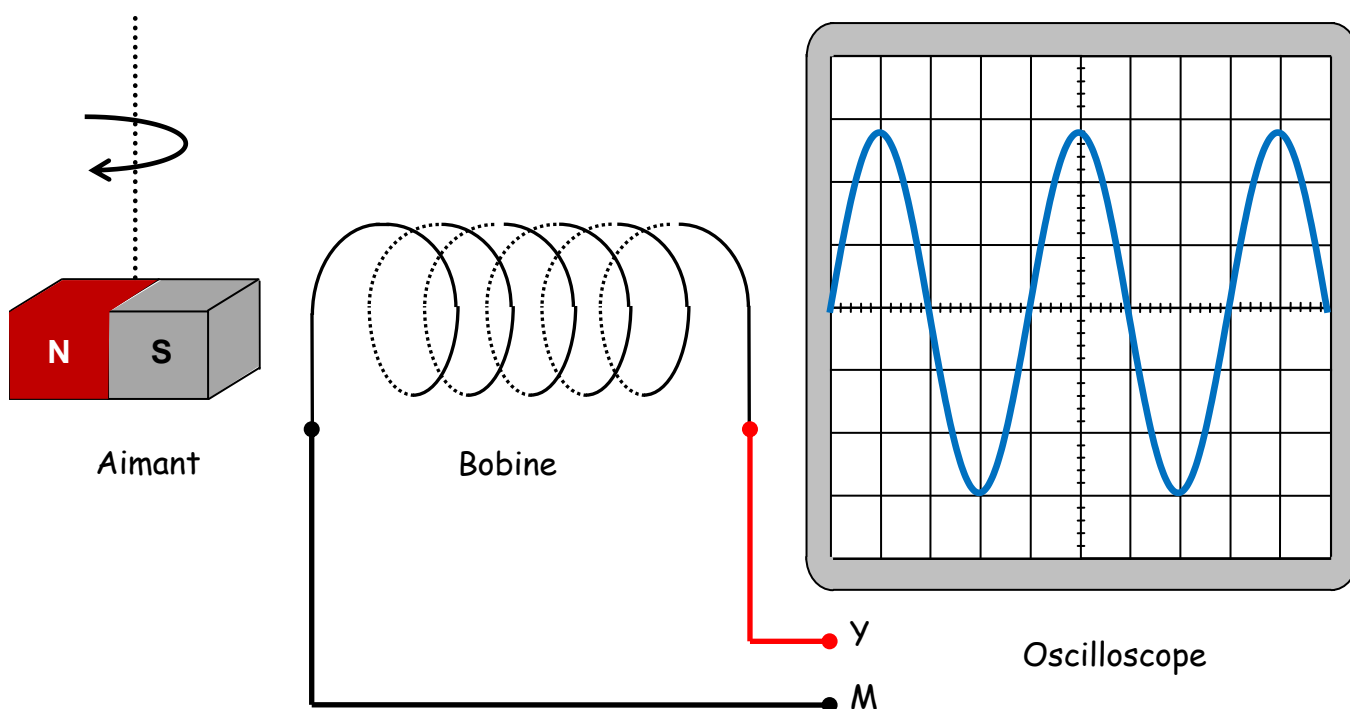
La physique-chimie est enseignée au collège, à raison d'une heure par semaine en cycle central 3 et de 1,5 heures en cycle 4.

La physique-chimie doit permettre à chaque collégien d'acquérir des notions de base en chimie, électricité, optique, mécanique de façon expérimentale et presque "ludique".

Dès que cela est possible l'élève est initié à la démarche scientifique : à partir d'observations courantes et de connaissances pré requises, l'élève est amené à :

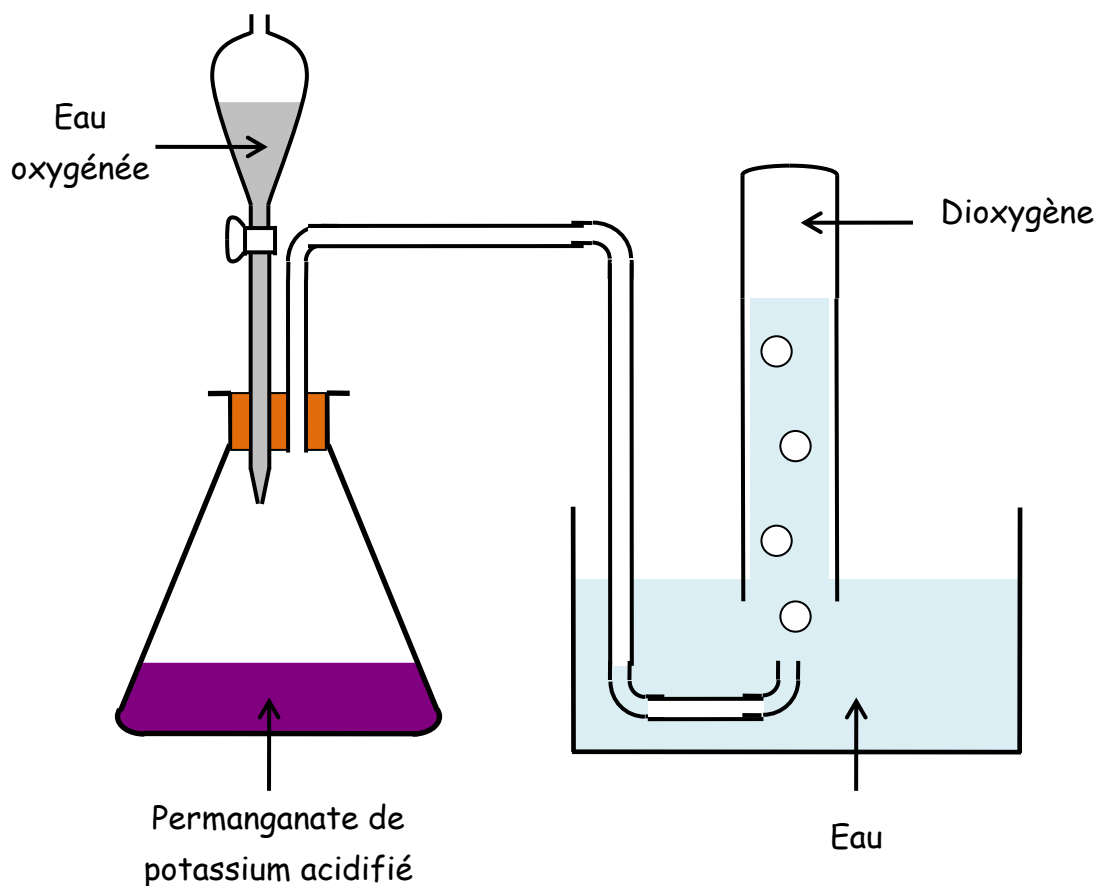
- formuler des hypothèses ;
- concevoir un protocole permettant de les vérifier ;
- analyser les résultats pour identifier et valider les hypothèses exactes.

Les notions fondamentales développées par la physique doivent être issues de l'observation quotidienne de la nature et des réalisations techniques de l'homme. Elles sont élaborées grâce à l'interprétation des expériences souvent réalisables.



L'étude chimique est l'étude du comportement du corps en présence de corps différents. Si ces corps agissent les uns sur les autres en donnant naissance à de nouveaux corps: on dit qu'il y a transformation chimique. L'ensemble des réactions possibles pour un corps donné constitue les propriétés chimiques de ce corps.

La chimie est indispensable pour la compréhension du monde matériel qui nous entoure. Elle a une importance pratique notable dans notre vie et joue un rôle si important dans le mode de vie et dans la



destinée de l'humanité. La chimie est une science expérimentale et sera enseignée comme telle. L'observation des faits expérimentaux ainsi que leur description complète et précise devront par conséquent précéder l'interprétation de ces faits. Le caractère expérimental de la chimie doit rester l'un des points essentiels dans l'enseignement de cette discipline.

### **Ce que dit le bulletin officiel**

Les objectifs de formation du cycle 4 en physique et chimie s'organisent autour de quatre thèmes :

- Organisation et transformations de la matière ;
- Mouvements et interactions ;
- L'énergie et ses conversions ;
- Des signaux pour observer et communiquer.

Le découpage de ce programme pour les différents niveaux est laissé à la liberté de chaque enseignant. Pour plus de détails, je vous renvoie à l'adresse suivante :

**[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=96710](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=96710)**